



Séance du 03/10/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : Ensemble pour les quartiers

Délibération n° : 401

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160783

Direction en charge : Relation citoyenne

Objet : Attribution de subventions à des comités de quartier - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 23/09/2016

Compte rendu affiché le : 04/10/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Florent PIGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Delphine JUSSELME) Mme Pascale LACOUR (pouvoir à Mme Brigitte MASSON)
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Patrick NEYRET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE)
Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER)
Mme Stéphanie MOREAU (pouvoir à M. Olivier LONGEON) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Alain SCHNEIDER) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à Mme Marie-Camille REY)

Absents :

Mme Marie-Hélène THOMAS

Politique : Ensemble pour les quartiers

Délibération n° : 401

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160783

Direction en charge : Relation citoyenne

Objet : Attribution de subventions à des comités de quartier - Approbation

□ Rappel et Références :

La Ville de Saint-Étienne octroie une aide de fonctionnement à différents comités de quartier, ceci afin de contribuer à l'enrichissement de la vie collective locale du fait de leur objet et des projets qu'ils développent.

□ Motivation et Opportunité :

Les demandes présentées ont fait l'objet d'une étude détaillée, et l'attribution de subvention est établie sur des critères de renforcement de la vie locale et associative stéphanoise dans les quartiers.

□ Contenu :

Sont concernés, les Comités suivants :

Subventions de Fonctionnement :

Nom des Comités	Subvention versée en 2015	Subvention proposée en 2016
De Chavassieux au Grand Clos pour mieux vivre	450	450 €
Habitants Jacquard/Préfecture	600	600 €
Comité 4 quartiers Beaulieu, Montchovet, La Marandinière, La Palle	450	450 €
Comité de quartier de Monthieu	600	600 €
TOTAL	2 100 €	2 100 €

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 100 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	2 100 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir autoriser le versement de ces subventions pour un montant total de 2 100 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire 2016 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 55 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Paul CORRIERAS